

Parents,

Voici un compte-rendu des informations les plus importantes de la réunion préparatoire à la classe de mer qui a eu lieu le 27 février 2024.

La classe de mer est un événement central de la scolarité des élèves dans l'école qui concerne tous les élèves de CM2 et les CM1 du double niveau. Ses enjeux sont nombreux en matière de « vivre ensemble », mais aussi pédagogiquement. Malgré les efforts et les contraintes que ce projet nécessite, il est important de tout mettre en œuvre pour que le séjour puisse concerner tous les élèves et se dérouler dans les meilleures conditions.

1- Présentation du voyage

Le séjour aura lieu du lundi 22 au samedi 27 avril 2024, à Tauves (Puy-de-Dôme, région Auvergne-Rhône-Alpes).

Il concerne les classes de CM1/CM2 de Mme Chauvin-Liegard (26 élèves) et de CM2 de M. Gall (28 élèves) soit 54 élèves au total accompagnés par les deux enseignants et quatre animateurs travaillant pour Côté Découvertes, notre prestataire. L'un des animateurs au moins est titulaire du brevet PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).

Le départ est fixé le lundi 22 avril à 6h30. Attention : ce jour correspond à la rentrée des vacances de printemps. Nous vous donnons donc rendez-vous dès 6h15 devant l'école, le temps de faire l'appel et de charger les bagages.

Le trajet est de 503 km. Nous n'arriverons pas directement au centre d'accueil car nous visiterons le parc Fenestre sur notre route. Nous devrions arriver vers 18h15. Le blog de l'école affichera un message dès que possible.

Pour le voyage, il faut prévoir un sac à dos contenant une collation pour le milieu de matinée et un pique-nique pour le midi. Pour les malades en car, prévoir des cachets, voire des sacs pour vomir.

Le voyage de retour se fera le samedi 27 avril. Le départ aura lieu à 8h45. Nous ferons un arrêt dans la matinée pour visiter le musée de la Toinette. Le retour devant l'école est prévu vers 20h (une chaîne d'appel pourra être lancée par quelques parents d'élèves. Les enseignants enverront un mail collectif depuis la route du retour).

2- Le centre

Le centre d'accueil s'appelle la Maison St-Joseph et est situé à Tauves.

Les chambres accueillent plusieurs enfants : il n'y a pas de mixité, le choix est libre (sous contrôle des professeurs) et les élèves sont groupés par classe. Le centre est équipé de deux plusieurs réfectoires collectifs et d'une cuisine.

3- Le programme

Le séjour doit aborder des domaines variés autour du thème des volcans : la géographie (lecture de paysages, lac), les sciences (géologie, vulcanologie), l'histoire (Moyen Âge et Renaissance : château fort, Guerre de Cent Ans) et l'EPS (activité physique de marche).

Le français sera également travaillé en amont à travers la lecture, la compréhension et la rédaction grâce à toutes les activités de préparation qui seront regroupées dans un cahier prévu à cet effet. Nous travaillerons aussi les mathématiques lorsque nous étudierons le trajet. Enfin, l'EMC sera au cœur du séjour puisque le vivre-ensemble occupera une place prépondérante.

Le soir, les animateurs animeront des veillées le soir (et une boum le dernier jour).

| | Matin | Après-midi | Soirée |
|-------------------|---|---|--------------------------|
| Lundi 22 avril | Voyage en car Départ à 6h30 (RDV à 6h15) | Immersion paysagère 13h30 – 16h30 Arrivée et installation au centre vers 17h15 | Veillée Règles de vie |
| Mardi 23 avril | Journée découverte des volcans récents de la Chaîne des Puys : Puy de la Vache et Puy de Vichatel 10h00 – 17h00 | | Veillée |
| Mercredi 24 avril | Journée à Vulcania, parc européen du volcanisme 10h00 – 17h00 | | Veillée |
| Jeudi 25 avril | Journée en vallée de Chaudefour : Massif des Monts Dore et Lac Pavin 9h00 – 16h00 | | Veillée |
| Vendredi 26 avril | Visite du château de Murol 9h00 – 12h00 | Visite de Besse 13h30 – 17h30 | Boum |
| Samedi 27 avril | Visite du musée de la Toinette 9h30 – 11h30 | Voyage en car Retour vers 20h | |

4- Questions diverses

a. Administration

Nous vous demandons d'être le plus réactif possible pour nous rendre les différents documents administratifs suivants :

- Fiche de renseignements et de liaison médicale ;
- Formulaire d'autorisation parentale. En cas de refus, il faudra obligatoirement justifier votre choix. Votre enfant sera alors accueilli dans une autre classe de l'école pendant la durée du séjour.
- Fiche de renseignements ;
- Plaquette des tarifs mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie. Le paiement aura lieu après le séjour (au mois de juillet), directement auprès de la mairie. Nous rappelons que la commune de St-Brice finance le séjour à hauteur de 40%.

Par ailleurs, vous trouverez une fiche consacrée au **trousseau** avec la liste du matériel à mettre dans la valise. Cette liste est à conserver.

b. Médical

- **Pour le moindre problème médical**, fournir (au préalable ou le matin du départ) une ordonnance et des médicaments.
- Merci de faire attention aux poux avant de partir et éventuellement, traiter par une lotion s'il y a suspicion.
- Si un problème devait survenir pendant le séjour, nous emmènerions votre enfant auprès des secours nécessaires (médecin, hôpital...) et nous vous appellerions immédiatement.

c. Valise

Avec la fiche médicale est joint le trousseau (matériel à mettre dans la valise) que vous devez conserver. Attention, pensez à acheter ce qui vous manque sans trop tarder. Nous vous recommandons :

- De faire la valise avec votre enfant pour le responsabiliser et pour l'aider à savoir refaire sa valise seul le jour du départ.
- Pour éviter les pertes ou échanges, **merci d'étiqueter les vêtements**.
- Prévoir un grand sac pour le linge sale.
- Préparer du matériel scolaire : 1 trousse avec stylos, crayon à papier, ciseaux, colle et feutres.
- Des enveloppes timbrées et adressées aux membres de la famille destinés à recevoir du courrier (au moins une obligatoire pour les parents).

d. Sac à dos

Dans le sac à dos, voici ce qu'il est autorisé et interdit de prendre :

- Autorisation : baladeur mp3, appareil photo (ces deux appareils seront sous la responsabilité des élèves), livre, livre jeux, jeux de société miniature.
- Interdiction : console de jeux, tablette, téléphone mobile.
- Argent de poche : maximum 50 € dans un porte-monnaie marqué du nom de l'enfant.
- Le jour du départ, prévoir une collation et un pique-nique (bonbons autorisés).

e. Communication

- Blog de l'école :

Chaque jour, vous pourrez lire et voir ce que vos enfants ont fait sur le blog de l'école. Pour un aperçu, vous pouvez déjà voir les articles des années précédentes à l'adresse suivante :

<http://blog.ac-versailles.fr/stexupery/index.php/>

Vous pourrez laisser des messages sur les articles. Si possible, ils seront affichés dans le centre de manière à ce que les enfants puissent les lire. Pour cette raison, **vos messages doivent être positifs** et éviter de provoquer un manque car cela provoque inévitablement des pleurs, surtout avant d'aller dormir. De plus ces pleurs sont très communicatifs. C'est pourquoi les messages qui ne conviendraient pas seront censurés.

Pour rappel, **il est inutile de poster plusieurs fois un même message** dans le cas où vous ne le voyez pas apparaître sur internet. Il faut d'abord que nous validions vos commentaires après lecture. Cette validation se fait dès que nous avons un moment de libre mais ce n'est donc pas automatique ou permanent.

Pour une meilleure lecture, et un meilleur repérage des messages par vos enfants parmi les centaines qui seront affichés, merci de vous identifier correctement (par votre nom en guise de signature par exemple). Merci de transmettre cette information à vos familles (qui écrivent souvent pendant le séjour)

Merci aussi de nommer l'enfant à qui vous vous adressez car certains messages restent plus ou moins anonymes.

- Courrier postal :
Vous pouvez écrire à votre enfant au centre à l'adresse suivante :

Maison St-Joseph
Place du Foirail
63690 Tauves

Comme précisé plus haut dans la préparation de la valise, vos enfants vous écriront également.

f. Après le séjour

Nous vous donnerons l'ensemble des photos prises pendant le séjour. Un mot précisant la capacité du support vous sera communiqué après le séjour.

Si cela est possible, un montage audio-visuel sera réalisé et diffusé aux familles concernées.

Nous vous souhaitons une bonne préparation et nous restons à votre disposition pour des questions ou des remarques.

Cordialement.

Mme Chauvin-Liegard et M. Gall